



CONVOCAATION
SEMESTRE 1
SESSION 2 et SESSION 4

PROMOTION 2021/2024

VERSION 1 du 27/04/2022

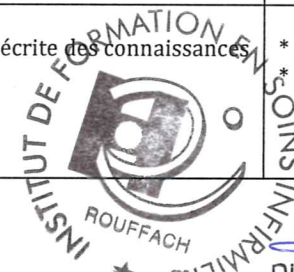
Référence : T5N5-2-1

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.

Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Compé - tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen - sation	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
6	U.E 1.1 – S1 Psychologie, sociologie, anthropologie	3	OUI avec UE 1.3	Mardi 5 juillet 2022 9h00 – 11h00	8h30	2 h 00	17/3	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	* Justesse dans le repérage des concepts
7	U.E 1.3 – S1 Législation, éthique	2	OUI avec UE 1.1	Jeudi 7 juillet 2022 8h30 – 10h00	8h00	1 h 30	salle 17/3	Evaluation écrite	* Exactitude des connaissances * Justesse dans l'utilisation des notions
4	U.E 2.1 – S1 Biologie fondamentale	1	Oui avec UE 2.2	Mercredi 6 juillet 2022 8h30 – 9h00	8h00	0 h 30	Salle 17/3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E 2.2 – S1 Cycles de la vie et grandes fonctions	3	Oui avec UE 2.1	Mercredi 6 juillet 2022 9h15 – 10 h45		1 h 30		Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E. 2.4 – S1 Processus traumatique	2	NON	Mercredi 6 juillet 2022 14h00 – 15h30	13h30	1 h 30	Salle 17/3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques
3	U.E 2.10 – S1 Hygiène et infectiologie	2	OUI avec UE 2.11	Mardi 5 juillet 2022 13 h15 – 15h15	13h00	2 h 00	Salle 17/3	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage Analyse de mini-situations issues des stages	* Identification des règles d'hygiène * Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation
4	UE 2.11 – S1 Pharmacologie et thérapeutiques	2	UI avec UE 2.10	Lundi 4 juillet 2022 14h00 – 16h00	13h30	2 h 00	Salle 2	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Compréhension des mécanismes




Patrick LEHMANN

Directeur des soins
Directeur de l'Institut de formation

Compé - tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen - sation	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
1	U.E. 3.1 - S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	NON	Lundi 4 juillet 2022 8h30 - 12h00	8 h00	3 h 30	Salle 17/3	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	* Pertinence de l'analyse * Clarté de la présentation
8	U.E 6.1 - S1 Méthodes de travail	2	NON	<u>Consignes + sujet</u> Mardi 7 juin 2022 (envoi par mail) <u>Restitution écrit</u> Vendredi 8 juillet 2022 à 13 h	Dernier délai de restitution de l'écrit le 08/07/22 à 13h00		FOR MAT PDF par Mail	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte ¹	* Efficacité du résultat * Respect de la méthode de fiche de lecture * Présentation correcte
*	UE 5.8 - S1 Stage	5	NON	Du 18/07/22 au 12/08/22 * Cas particulier : les dates sont contractualisées dans la convention de stage signée par l'étudiant				* Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique. * Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées. Analyse de pratique professionnelle - APP - 1 APP est transmise au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard , le 1 ^{er} jour ouvré suivant la fin du stage, soit le 15/11/2021 .	

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.
L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

Patrick LEHMANN


Directeur des soins
Directeur de l'Institut de formation



¹ La non restitution du document sous format papier à la date et heure indiquées entraîne la non validation de l'UE 6.1 S1.